



VŒUX DU DIRECTEUR GENERAL DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



Chers (es) Partenaires, chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Au nom de la Direction Générale du Ministère et du Comité Technique de Négociation, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous tous mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

J'apprécie, les moments partagés de bonheur et de solidarité qui nous ont permis de tenir et d'avancer malgré les difficultés auxquelles nous nous sommes confrontés en 2018, tant dans notre sphère professionnelle qu'au-delà.

L'année 2019 sera véritablement la première année de la IV^{ème} République sur le plan budgétaire. Le projet de loi de finances 2019, entend respecter les engagements pris avec le FMI dans le cadre du programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC) tout en maintenant l'esprit d'un lendemain meilleur.

Notre économie renoue cette année avec la croissance après deux années de récession. En 2019, le taux de croissance économique attendu sera de l'ordre de 6,9 %.

Chers (es) collaborateurs (trices), la discipline budgétaire doit être notre crédo et nous devons être en ordre de bataille, afin de relever les défis.

Bonne et heureuse année

MAHAMAT SENOUSSEI ZAKARIA
Directeur Général du Ministère

Atelier de validation des outils de sensibilisation sur le contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'éducation



En prélude du lancement officiel de la plateforme mobile de contrôle citoyen de l'effectivité du personnel enseignant, il s'est tenu du 03 au 06 janvier 2019 un atelier de validation des outils de sensibilisation et de formation sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) au Centre d'Accueil et de Formation (CAF) de Mara.

Il convient de rappeler que ce projet pilote intitulé « **amélioration de la qualité des dépenses publiques d'éducation au Tchad par un contrôle citoyen de l'effectivité du personnel enseignant** », a été initié par l'Observatoire Tchadien des Finances Publiques (OTFiP) en partenariat avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civile (DRH/MENPC) et avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Étaient présents à cet atelier, l'équipe technique de l'OTFiP, les représentants de la DRH/MENPC, le président de la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Élèves du Tchad (FENAPET) et le Secrétaire Général adjoint du Syndicat des Enseignants du Tchad (SET), au total dix-huit (18) participants.

Cet atelier s'inscrit dans la suite logique de plusieurs activités déjà réalisées depuis le début de la mise en œuvre du projet. Il s'agit de la présentation de l'approche du projet aux acteurs impliqués au niveau central, la collecte des données sur les enseignants présents dans les deux zones d'intervention du projet (provinces du Lac et Logone Oriental), la validation de la base de données du

personnel enseignant lors d'un atelier et l'organisation d'une mission exploratoire dans les deux provinces.

L'objectif de cet atelier était de valider dizaine de documents qui devra servir à la sensibilisation et à la formation des Comités de Contrôle Citoyen (CCC) ainsi que des citoyens. Il s'agit de :

- manuel de formation sur le contrôle citoyen des enseignants ;
- règlement Intérieur des CCC ;
- modèle d'Arrêté préfectoral d'établissement des CCC ;
- dépliant sur le concept de CCAP ;
- dépliant sur le projet ;
- dépliant sur les CCC ;
- dépliant sur le fonctionnement de la plateforme mobile,
- message figurant sur le tee-shirt,
- message figurant sur les casquettes,
- message figurant sur les autocollants,
- scénarios de podcast audio et vidéo sur le contrôle citoyen des enseignants.

Le Directeur Adjoint des Etudes et de la Prévision, représentant le coordonnateur de l'OTFiP a présidé les séances des travaux. Le Directeur Adjoint de l'Elaboration et du Suivi Budgétaire par ailleurs membre de l'équipe de l'observatoire a fait une brève présentation du projet aux participants. Il a justifié le bien fondé du projet partant du constat fait sur la gestion peu orthodoxe du personnel enseignant, c'est ainsi que les deux Ministères en charge de l'Education Nationale et des Finances s'accordent sur la mise en œuvre du projet, qui ayant pour principal objectif l'amélioration de la qualité des dépenses du personnel enseignant.

Il s'en est suivi la présentation des documents de sensibilisation et de formation des CCC dont une méthodologie a été proposée et acceptée par les participants. Cette méthodologie consiste à lire attentivement ces documents afin d'intégrer les observations en plénière.

A l'issue de cet atelier tous les documents ont été validés, et les participants ont remercié :

- l'UNICEF d'avoir appuyé techniquement et financièrement la réalisation de cet atelier ;
- les deux Ministères en charge de l'Education Nationale et des Finances pour cette initiative prise afin de s'assurer de la présence effective du personnel enseignant par un contrôle citoyen ;

- la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves du Tchad et le Syndicat des Enseignants du Tchad d'être partie prenante de cet atelier.

Ainsi, quelques recommandations ont été formulées à l'endroit des deux Ministères en charge de l'Education Nationale et des Finances et de l'UNICEF.

A l'UNICEF les participants recommandent de :

- appuyer la mise en place des Comités de Contrôle Citoyen dans les deux provinces d'intervention du projet ;
- appuyer les activités à venir de sensibilisation et de formation des citoyens et des membres de CCC ;
- organiser dans un bref délai le lancement officiel de la plateforme mobile du projet.

Aux Ministères de l'Education Nationale et de la Promotion Civique et des Finances et du Budget de :

- mettre en place les Comités de Contrôle Citoyen dans les différentes Communes des deux provinces ;
- assurer le suivi et évaluation réguliers de l'opérationnalisation des Comités de Contrôle Citoyen ;
- faire diffuser les spots radio et vidéo en français et en arabe tout en prenant en compte la promotion du bilinguisme ;
- faciliter le circuit des dossiers des actes de carrière (avancement, reclassement, titularisation, confirmation...) des enseignants exerçant dans les zones reculées du pays ;
- assurer la transmission régulière des actes de mutation de personnel enseignant des services déconcentrés vers la DRH/MENPC.

